



Périodique Trimestriel
(Juillet, Août, Septembre 2016)
Bureau de dépôt Jambes



PB-PP /B 68335
België(n)-Belgique

N° D'agrément
P 405022



FEDERATION ROYALE DES MILITAIRES à L'ETRANGER
F.R.M.E.

Section 78 « Georges Attout »
Namur & Environs



Editeur responsable : M. Fernand DUMEUNIER, Avenue Roi Albert 191 – 5300 Andenne



Wallonie

Avec le soutien
de la Wallonie

SOMMAIRE

Composition du Comité	2
Mot du Comité	3
Journées « Rencontre Estivale »	5
Anniversaires	6
Où était notre Drapeau ?	8
Relais Provincial de l'Urne	9
Nos sponsors	10
Cotisation, Prime, Indemnité 2017	12
La Ballade des Petits-Gris	13
Prochaine activité le 18 septembre	16
De l'Armée du Rhin à la F.R.M.E.	18

Composition du Comité

Président :

Monsieur Eric DUMEUNIER
Avenue Roi Albert 191
5300 Andenne
GSM : 0474/29 71 85
E-mail : eric.dumeunier@mil.be
fernic@outlook.com

Vice-Président :

Secrétaire :

Monsieur Yves DE BLENDE
Rue des Œilletts 29
5020 Vedrin
Tel: 081/34 25 04
E-mail : tvcn172134@tvcablenet.be

Trésorier :

Monsieur Luc PREUDHOMME
Rue de Falisolle 77
5360 Sambreville
GSM : 0494/63 08 55
E-mail : lpreudhomme@gmail.com

Porte-drapeau :

Monsieur Claude DURIEUX
Rue de Dave 8
5100 Jambes
GSM : 0479/92 05 96
E-mail : durieuxc6@gmail.com

Commissaire :

Monsieur Jean MICHEL
Rue du 2ème Chasseur 1/1
5001 Belgrade
GSM : 0496/83 77 16
E-mail : micheljean@web.de

Commissaire :

Commissaire :

Commissaire :

Pour rappel : ATTENTION

Les réunions se tiennent tous les 2^{ème} jeudi de chaque mois au local de l'Interfédérale Jamboise.
Avenue Jean Materne à Jambes et ce à partir de **14 Hr 30**. Elles sont ouvertes à tous les membres

Si le 2^{ème} jeudi tombe un jour férié, **il n'y aura pas de réunion**.

En Juillet et en Août sera organisée une « **journée rencontre** ».

Le Mot du Comité

Bonjour, chère amie, cher ami, Cher(e) membre,

Commençons cette page par le Souvenir.

Celui de notre ami et membre de la section, HINDERK MENNEN décédé le 13 mai à Namur à l'âge de 56 ans. Il était Vétéran et avait participé à la mission sur KOLWEZI avec le 2 Cdo. Nous réitérons toutes nos condoléances à la famille.

Au moment de recevoir ce troisième trimestriel de l'année 2016, les « grandes » vacances ont débuté. Nous vous les souhaitons belles et pleines de tout ce dont vous avez pu rêver. Pour vous et tous vos proches. Vous partez en voyage ... : soyez prudents.

Peut-être étiez-vous aux retrouvailles du 09 juillet autour d'un bon verre de l'amitié, mille fois attendu, après la croisière entre Namur et Wépion... Nous savons que cela vous a plu. Merci de votre présence. Merci à notre « GO », Monsieur Jean Michel, commissaire au sein de notre Comité.

Peut-être allons-nous aussi nous retrouver le 06 août pour une partie de « boules », suivie d'un barbecue. Vous y êtes aussi les bienvenu(e)s. Mais il faut s'y inscrire AVANT le 18 juillet. Après d'un autre « GO », Monsieur Yves De Blende, secrétaire de section.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de notre revue de section. Nul doute que vous appréciez son contenu et qu'elle vous encourage à partager pleinement ce que notre section vit et réalise tout au long de l'année.

Notre section, qui est avant tout, grâce à vous toutes et tous, la vôtre, se porte bien. Nous comptons environ 250 membres fidèles. Même s'il est vrai qu'il nous faut régulièrement rappeler à certain(e)s de bien vouloir payer leur cotisation.

Selon la « règle », au plus tard, le 31 mars de l'année en cours s'il vous plait !

Sur le compte habituel IBAN **BE90.0000.7933.9532** de la section.

La bonne nouvelle est que le montant pour l'année 2016 est encore toujours de 10 Euros. Bonne nouvelle, oserions-nous dire aussi car la cotisation pour l'année 2017 n'augmentera que de DEUX Euros, soit un montant de 12 Euros, pour les membres résidant en Belgique. Bienvenue donc à celles et ceux qui resteront dans nos rangs et à celles et ceux qui nous rejoindront l'an prochain.

Nous espérons également vivement que nos « partenaires » (dont vous trouvez les coordonnées dans notre revue) adhèrent encore à nos valeurs en 2017, ce dont nous leurs serons reconnaissants.

Alors que la revue d'avril à juin était à l'impression, notre Président de section devenait « Papy » pour la deuxième fois. Félicitations aux heureux parents. Tous nos vœux de bonheur à Maxime et à toute la famille.

Vous le saviez peut-être aussi, mais notre dévoué trésorier, Monsieur José Fischer avait choisi de ne pas se représenter dans cette fonction lors des élections de l'Assemblée Générale de section en mars dernier. Tout comme notre Commissaire Raymond Trufin.

Nous tenons à les remercier encore une fois pour les dix années de bons et loyaux services au profit de notre section. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur dans leurs futurs choix de vie.

Le samedi 14 mai a eu lieu l'Assemblée Générale Statutaire annuelle de l'Association nationale à Bruxelles. La section y était représentée. Le Président de section s'en félicite et remercie nos membres qui y étaient présents.

Lors de cette assemblée, nous avons vu la réélection dans ses fonctions du Président National, Mr Willy Vanhoorebeek.

Mais aussi (surtout ...) l'élection de notre « sectionnaire », Monsieur Jean-Lou Henrion, au sein du Comité National. A qui nous souhaitons bon vent dans ses nouvelles fonctions. Le lien attendu avec force de la part du « National » envers notre section se voit ainsi davantage renforcé, par la présence de notre ami José Fischer comme administrateur et, depuis mi-mai, de Jean-Lou Henrion. Merci, messieurs, de votre engagement.

Le 21 mai, notre section a eu l'honneur de pouvoir organiser le Relais Provincial de l'Urne. Nous avons choisi de faire cette cérémonie d'hommage au cimetière de La Plante (Namur), sur la tombe de Georges Attout. Cet hommage a été suivi du verre de l'amitié au local « habituel » de l'Interfédérale des Associations Patriotiques » à Jambes.

L'engagement de notre Comité et de nombreux membres de la section a permis d'en faire une vraie réussite. Notre Président leur réitère, à toutes et tous ses chaleureux remerciements. Cette cérémonie, haute en dignité, a vu la participation de membres de la famille de Georges Attout, de représentants des autorités civiles, de membres d'autres Associations et porte-drapeaux, ainsi que le « Trompette » et le Chef de Musique de la Police de Namur. Notre section leur en est reconnaissante. Merci à toutes et tous de votre présence.

Comme vous l'aviez lu dans notre revue précédente, nous étions conviés à la « Balade des escargots » à Bierwart et à la visite de la parfumerie Delforge à la citadelle de Namur, le 18 juin.

Le succès fut mitigé, car le nombre de personnes présentes est resté peu élevé.

Merci à toutes celles et ceux de notre section et d'ailleurs qui ont fait de cette journée une vraie rencontre, en toute amitié.

Notre Comité vous donne déjà rendez-vous, aux réunions mensuelles que nous tenons aux dates suivantes, au local de l'interfédérale des associations patriotiques à Jambes, les jeudi 08 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 08 décembre.

Le samedi 24 septembre, nous avons le plaisir de vous inviter à la visite culturelle de la ville de Huy. Et comme traditionnellement, nous espérons nous retrouver nombreux pour nos Vœux de Noël, le samedi 17 décembre.

Début juin, notre section a connu quelques turbulences. Deux commissaires fraîchement élus lors de notre assemblée générale de mars 2016 ont choisi de quitter le Comité.

Tout en regrettant leur départ, nous respectons leur choix. Le Comité les remercie de leur dévouement lors de nombreuses cérémonies auxquelles ils représentaient dignement notre section et la F.R.M.E.

Il reste donc à nouveau des places ouvertes pour DES commissaires et un Vice-Président de section. Une place au sein du Comité vous intéresse ? Merci de prendre contact avec le Président de notre section.

Nous vous remercions de votre confiance et espérons nous retrouver très bientôt.

Retrouvaille Juillettiste

Le samedi 09-07-2016

Rendez-vous à 14 Hr 45 à la Rue du Pont, 21 (Grognon) 5000 Namur

Pour : Croisière Namur - Wépion Durée : 01 h 45 au prix de 15 €

Ensuite en route vers notre local avec la possibilité de manger une assiette froide 8 € et boissons à prix démocratique

Inscription et réservation attendue au plus tard pour le 28 juin, possibilité de participer à l'une, l'autre ou les 2 activités.

Seul le virement sur le compte de la section fait foi d'inscription BE 90-0000-7933-9532

En référence : le nom du membre et le nombre de réservations exemple : (2 Bateaux, 3 Assiettes)



Retrouvaille Aoûtienne

Le samedi 06-08-2016

Rendez-vous à 15 Hr 30 à la Rue des œillets, 29 5020 Vedrin

Pour : BBQ au prix de 10 € et boissons à prix démocratique

Inscription et réservation attendue au plus tard pour le 18 juillet.

Seul le virement sur le compte de la section fait foi d'inscription BE 90-0000-7933-9532

En référence : le nom du membre et le nombre de réservations.

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à

AOUT

- 1 MERGEAI Hélène, MERCIER Marc
- 2 ANTOINE Alain
- 4 MAURICE François
- 7 BOULANGER Sean
- 8 VAN der STRAETEN Paule, HUBERT Alain, VISSERS Gérard
- 9 QUICK René, YERNAUX Thierry
- 11 MOTTE David, PIERRARD Jean-Paul,
- 13 FREDERIC Albert, SORNASSE Philippe
- 14 LOOCKX Bernadina
- 15 TILMANT Daniel
- 16 TRUFIN Raymond
- 20 DESPRET Bruno
- 21 BARCY Vincent, ROLAND Léon
- 23 CAMBAS Josiane
- 24 MASSOIN Dany
- 25 CHYZY Louis, DE BOECK Bruno
- 28 PAQUAY Louis, VANDEZANDE Luc
- 31 DELVAUX Christian

SEPTEMBRE

- 2 HENRARD André
- 4 THEYS Félicien, VAILLANT Léon, VERHAEGEN Jean-Pol
- 6 PATTYN Roger
- 7 NOE Annie, COLLET France
- 9 MAEYENS Roger
- 10 WILLEMS Eliane
- 11 D'AQUINO Raffaele
- 13 DUMONT Jean
- 15 SWAEN Philippe, VANHAMME Josse
- 17 STRAZZER Nives, VECKMANS Patrick
- 18 DEVILLE Patrick
- 20 DAHIN Michaël
- 29 BANNEUX Michel

OCTOBRE

- 2 DUMEUNIER Eloïse, FRERE Fernand, GHENNE Christophe
- 3 DEVILLE Jean
- 4 MONFILS Henri
- 5 CLAEYS Robert, CARPENTIER Benoit
- 6 ANDRIES Jacques, BOLLEN Jean-Jacques, MORAIN José, NOEL Mickaël
- 7 ADAM Christian
- 9 BRADEFER Marcel
- 10 DOUNIAUX Raymond
- 11 D'AMBROSIO Alain, MICHEL Jean, PUCHALA Daniel
- 13 DURIEUX Christelle
- 14 CHARLES fortuné
- 15 DELIS Robert
- 16 DELBECQ Jonathan
- 17 NOE Henry
- 21 BISCHOP Joseph
- 22 COLLARD Hervé
- 23 DURVIAUX Alain
- 25 MICHIELS Marc
- 26 DE KEYSER Raymond, LENOIR Robert



Où était notre Drapeau ?

Ce 31 mars 2016, notre drapeau, accompagné de trois commissaires et d'un membre de notre section se rendent à Flawinne pour rendre hommage aux dix Para Cdo assassinés le 7 avril 1994 à KIGALI.

En présence de quelques vingt porte-drapeaux, les autorités civiles et militaires de la commune déposent quelques gerbes de fleurs au pied du monument érigé en mémoire des dix Para Cdo.

La cérémonie se termine par le Last Post suivi de notre Hymne National.

Ce samedi 7 mai, notre drapeau et cinq membres de notre section sont à Saint Laurent, charmant petit village de notre belle province.

En ce jour de « Memorial Day », nous y rendons hommage aux soldats américains morts au combat en défendant notre Pays.

En cortège, nous nous rendons vers le Monument des Aviateurs et écoutons attentivement les discours, suivis des dépôts de fleurs.

Nous nous rendons ensuite vers le cimetière militaire de Fosses La Ville et vers Bambois, où de nouveaux discours et dépôts de fleurs mettent fin à cette belle journée, baignée de soleil.

En ce dimanche 8 mai, c'est au monument provincial de la citadelle de Namur que cinq membres et le « reporter » de notre section se rendent, pour un hommage à l'occasion de la journée de la capitulation de 1945.

La Présidente de l'Interfédérale des Associations patriotiques remercie les porte-drapeaux ainsi que toutes les autorités et écoles de leur présence.

Une rose, déposée par chacun annonce le « Last Post » et l'Hymne National, qui clôturent cette cérémonie

Ce dimanche 05 juin, notre drapeau accompagné de 4 membres de notre Sec se rassemblent, sous un beau soleil à Temploux.

Après l'accueil en la salle St. Hilaire, un dépôt de fleurs au pied de l'église, ouvre cette cérémonie en hommage aux Ch.A, aux Zouaves et civils tombés Aux champs d'honneur lors de la seconde guerre mondiale.

Ensuite, nous assistons à la messe en présence de 33 porte-drapeaux et de nombreux anonymes pour commémorer ces défunts.

Nous partons, ensuite, vers le monument des Ch.A où discours et dépôts de gerbes clôturent cette belle manifestation.

En ce dimanche 26 juin, notre drapeau accompagné de 03 de nos membres sont, suite à l'invitation de la Ligue Royale de SM Léopold III à notre local jambois pour leur AG annuelle.

De suite, nous nous déplaçons dans le parc Reine Astrid au pied du monument aux morts où un dépôt de fleurs est effectué par l'échevine Scailtin suivi du Last-Post et de notre Hymne National qui clôture cette manifestation où la présence de 09 porte-drapeaux fût très appréciée par tous.

Relais Provincial de l'Urne

Cette année, la section Namuroise de la FRME a renoué avec le traditionnel Relais Provincial de l'Urne.

La cérémonie a eu lieu le samedi 21 mai au cimetière de La plante dans l'entité de Namur ville. Cette cérémonie a été rehaussée par la présence des autorités provinciale et communale.

Cette année, le comité avait décidé d'honorer la mémoire d'un ancien combattant originaire de notre ville, le sergent Georges Attout, dont la section porte fièrement le nom.

Plusieurs membres de la famille du sergent Attout étaient présents conférant ainsi un caractère encore plus solennel à la cérémonie.

Par chance, le soleil était également bien présent ainsi que plusieurs membres de notre association et des porte-drapeaux d'associations patriotiques namuroises.

Le président de notre section, Eric Dumeunier, a souhaité la bienvenue et prononcé le discours d'occasion. Il en a profité pour rappeler en quoi consistait ce Relais de l'Urne et sa symbolique.

Le député provincial Jean Marc Van Espen prit alors la parole. Il insista plus particulièrement sur le fait que nous n'aurons jamais assez de reconnaissance pour les hommes et les femmes qui sont morts ou blessés pour nous garantir de vivre en paix avec des libertés démocratiques.

Ensuite, ce fut au tour du représentant de la famille du sergent Attout, Philippe De Groot, de s'exprimer. Il nous conta l'histoire du sergent, son aïeul, et diverses péripéties familiales.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie avec le dépôt de la terre dans l'urne par notre administrateur provincial José Fisher.



Enfin, le président et les autorités présentes procédèrent au dépôt de fleurs.

La cérémonie se clôtura par le Last Post et notre Brabançonne.

Les invités furent ensuite conviés à une petite réception au local de la section.

Boulangerie Pâtisserie "Le Neufchâtel"



Rue du Commerce 15
Andenne





Brasserie - Restaurant
Brasserie de l'Hôtel de
Ville
à Jambes
Av Jean Materne 152
081/30 09 33

PIZZERIA - RISTORANTE

San Marino

*Tél. : 081 300 511 - Fax : 081 30 28 13
Avenue Jean Materne, 146 - 5100 Jambes*



Vous désirez louer ou vendre votre bien ?

Bruno DESPRET

Agent et Expert immobilier

1Lt (R) opérationnel au Bn Istar

Chaussée de Namur, 257

5310 Leuze (Eghezée)

Tel : 081/54.94.35

Conditions spéciales pour les membres FRME !

Pour 2017

Suite à l'Assemblée Générale du 14 Mai 2016 à BRUXELLES, le prix des cotisations passera l'an prochain à 12 € à régler dans le courant du 1^{er} trimestre 2017 sur le compte de la section **BE90.0000.7933.9532**.

Dotation de Naissance :

Cette dotation est sous forme d'un compte d'Épargne établi au nom de l'enfant. Un extrait d'acte de naissance, délivré sur papier libre par l'administration communale, doit accompagner la demande « dotation de naissance » endéans les 90 jours qui suivent la naissance. Le carnet d'épargne sera remis par la section aux parents.

1 an (2 cotisations)	20 €
3 ans	30 €
5 ans	50 €

Indemnité de Décès :

Un extrait d'acte de décès, délivré sur papier libre par l'administration communale, doit accompagner la demande « indemnité de décès » endéans les 90 jours qui suivent le décès. La somme est remise par la section à la personne physique qui a réellement supporté les frais de funérailles.

5 ans	50 €
10 ans	75 €
15 ans	100 €
20 ans	125 €
25 ans	150 €

La famille qui le souhaite peut acquérir via la section une plaque tombale au prix de 12.50 €. La plaque sera remise par la section



“Ballade des Petits-gris” (de la section)

Malgré un temps particulièrement médiocre, quelques personnes avaient répondu à cette petite excursion préparée depuis quelques semaines et qui nous ont conduits vers la Ferme du Vieux Tilleul, où un ancien militaire d'Allemagne et son épouse se sont convertis à l'élevage de gastéropodes, détestés parfois, appréciés souvent.... Et nommé escargot.

Nous avons pu découvrir des explications instructives concernant le mode de vie des escargots dans la nursery, dans les parcs extérieurs, les différentes étapes de l'élevage et de la transformation, passant de l'accouplement qui dure huit heures, à la ponte qui a lieu 10 jours plus tard, à la récolte de ces œufs dont chaque pot contient entre 50 et 100 œufs qui éclosent entre 12 et 25 jours plus tard (suivant le taux d'humidité).



Arrivés à l'âge adulte, les Petits-gris sont récoltés entre juillet et octobre et subiront divers traitements qui les amèneront dans nos assiettes afin de satisfaire nos papilles gustatives très délicates aux bons saveurs des produits du terroir. Parmi eux nous faisons connaissance de : l'escargot de Bourgogne qui est l'escargot le plus connu. Sa coquille est de couleur crème et on ne consomme que le pied de ce gros escargot (20 à 40 g).



L'escargot Gros-Gris, est un gros escargot de la taille du Bourgogne (20 à 40 gr), originaire d'Afrique du Nord dont le tortillon doit être enlevé. Ce qui le différencie du Petits Gris c'est que le manteau est noir, détail qui se remarque vivant mais également dans l'assiette après cuisson. L'escargot Petit-Gris à coquille rayée de brun gris pèse de 5 à 15g. Il apprécie les climats maritimes humides et vit à l'état naturel en Belgique, à l'Ouest de la France et sur les côtes méditerranéennes. Il peut se consommer entier avec son tortillon. C'est l'escargot le plus tendre, le plus savoureux et le plus recherché des gastronomes.

En Belgique l'escargot Petit-gris est en voie de disparition et est protégé. Toutefois selon les statistiques, les Belges en consomment environ 2500 tonnes par an. (Chiffres qui incluent aussi des gastéropodes en provenance du Japon). Les Français sont les plus gros exportateurs d'escargots (10 mille tonnes).

La Ferme du Tilleul fournit plusieurs maisons spécialisées et de nombreux restaurants prestigieux, partout en Belgique. Les produits sont préparés de façon traditionnelle (recoquillées qui se vendent le plus), sous forme de champignon farci, en cassolettes aux petits légumes, ou au court-bouillon en petits pots de 24 ou 48 délicatesses, le tout étant préparé par les producteurs eux-mêmes.

Une dégustation de trois préparations chaudes à l'escargot accompagnée d'un verre de vin mousseux de pommes, nous permettra de découvrir ces excellents produits du terroir, qui inciteront méritoirement certains d'entre nous d'effectuer quelques petits achats en souvenir de cette bien belle et très instructive matinée.

Il est également à noter que La Ferme du Vieux Tilleul cultive toute une gamme de courges décoratives, de courges et potirons alimentaires, et de nombreux légumes oubliés tels que Le panais, Le radis noir et le persil tubéreux, dont les diverses propositions de préparation nous invitent à enrichir notre panoplie de saveurs.

Après ce moment bien agréable et très sympathique, nous nous sommes rendus à Namur, au restaurant "Grill des Tanneurs" où nous avons pu apprécier un délicieux repas, pour nous rendre ensuite sur la découverte des secrets de la Parfumerie Delforge, sur les contreforts de notre belle citadelle de Namur.



Après avoir écouté une vidéo d'une vingtaine de minutes, nous nous sommes rendus vers le laboratoire de la parfumerie où sont créées les huiles essentielles, base du produit de la composition d'un parfum et de création de nouvelles senteurs, résultat d'une année de travail. Le résultat doit toujours être agréable aux sensations olfactives, et adaptés aux conditions climatiques, nordiques ou du sud, tout en devant se conserver dans le temps (une dizaine d'années), d'où l'importance des tests en laboratoire.

Dans la salle de composition, autrefois laboratoire d'artillerie militaire, ce lieu est devenu l'endroit idéal pour la conservation des huiles essentielles, la température constante étant de 12 degrés. C'est dans ce lieu que se trouve la palette du parfumeur qui travaille avec une trentaine d'huiles différentes, qui se trouvent dans des flacons hermétiques et incassables.

Nous aurons l'occasion de sentir quelques-unes d'entre-elles, dont la lavande, très souvent utilisée dans l'élaboration de plusieurs parfums, et celui du bouleau, particulièrement utilisé pour les produits masculins, l'Ylang-ylang que l'on retrouve surtout dans les savons, le gel-douche ou les shampoings.



Dans la galerie de macération, nous apprendrons que plus un parfum va être fort, plus il va être dense, plus longtemps il restera en macération. Le "Carré Blanc", parfum spécifique de la maison contient plus de 50 sortes d'huile essentielles différentes et a besoin de dix mois de macération.

À la fin de la macération, le produit retourne vers le laboratoire, où il effectuera les différentes étapes de conditionnement pour la vente (glaçage et mises en flacons). Il est à noter que les flacons sont remplis un par un, qu'ils sont identiques pour toutes les sortes de parfum, ce qui facilite le stockage des produits exclusivement locaux. En effet, on ne les trouve pas dans les parfumeries ou les grandes surfaces.... Ce qui évite les intermédiaires de vente et rendent les prix des différents produits plus attractifs.

Après avoir reçu les derniers conseils pour bien se parfumer, la manière d'effectuer le choix d'un produit (en commençant du moins fort vers le plus puissant), et nous avons eu l'occasion de tester ces propos, nous terminerons notre visite à la salle d'exposition, où nous apprendrons qu'il existe des groupes de parfums et que le choix judicieux est de le faire dans la même catégorie de produits mis en vente.

Sous les bons et excellents conseils de nos conseillères, certain(es) d'entre-nous se laisseront tenter en achetant quelques produits de cette magnifique parfumerie qui nous aura appris beaucoup de choses en cette belle après-midi.

Deux magnifiques visites qui nous auront fait découvrir les secrets et les trésors des petits artisans et des produits du terroir !



La F.R.M.E.

Section « Georges ATTOUT » Namur & Environs organise :

Le samedi 24 Septembre 2016, « La Balade Hutoise ».

Les frais de transport sont à charge des participants.

Programme de la journée :

10 Hr 15 rendez-vous à l'office du tourisme (Quai de Namur 1, 4500 Huy)

10 Hr 30 visite guidée de la Collégiale et son Trésor

12 Hr 00 repas à « La Brasserie » (Grand Place)

MENU

Apéro au choix : Martini B/R, Porto B/R, Pineau des Charentes,
Kir, Avena, Cynar, Gancia, Apéritif N.A., soft

~~~~~

Burger Maison (200 gr) crudités frites  
Boissons non comprises

~~~~~

Mousse au chocolat + café

14 Hr 30 visite du Fort

16 Hr 00 retour à La Brasserie pour y prendre le « Verre de l'Amitié »

INSCRIPTIONS au prix de 33 €

Auprès de Luc PREUDHOMME

GSM : 0494 63 08 55

E-mail : lpreudhomme@gmail.com

Réservation au plus tard pour le 14 septembre

Seul le paiement fait foi d'inscription

IBAN : BE 90-0000-7933-9532

En référence : **Visite du 24 Septembre, nom du membre, nombre de participant(s)**



La collégiale Notre-Dame et son Trésor :

Le choix de Huy comme lieu de sa sépulture révèle l'affection de l'évêque Théoduin (mort en 1075) envers Huy. De sa sépulture est exposé son mobilier funéraire. Quatre châsses médiévales, des émaux mosans, sculptures médiévales, textiles de haute époque, orfèvreries hutoises et liégeoises font l'exceptionnelle richesse de cet ensemble historique.

La Brasserie :

Taverne-restaurant, vous souhaite la bienvenue sur son site.

Ouvert depuis 1994, notre établissement vous accueille tous les jours sur la Grand' Place de Huy depuis deux générations.

Notre vaste terrasse (plus de 100 places) est à votre disposition par beau temps, et un intérieur orné de boiseries vous plongera dans une ambiance chaleureuse et familiale. C'est le lieu idéal pour célébrer tous vos événements, prendre un repas à midi ou un verre entre amis...

Nous ouvrons, en semaine, à 9h du matin, le samedi et le dimanche à partir de 10h.

Le Fort de Huy :

L'éperon rocheux surplombant la vallée de la Meuse fut de tout temps considéré comme stratégique. Un acte de 890 évoque déjà la présence de fortifications sur le site. Au cours de l'histoire, le château, "Li Tchestia", prit de plus en plus d'essor pour devenir une puissante place forte au 17^e siècle, avec ses prolongements du Fort Rouge, du Fort Picard, du Fort Joseph et de la Sarte. Le fort actuel fut construit avec l'aide des Hollandais en 1818. Les travaux durèrent 5 années.

Dès mai 1940 et durant quatre ans et demi, il devint un exécrable bagne nazi.

Sept mille Belges et étrangers y furent internés. Le Fort de Huy fut un des principaux "centre de triage" pour les prisonniers qui étaient ensuite acheminés vers les camps de la mort. Aujourd'hui restauré, il est un mémorial de ces années sombres.

Le 31 décembre 1946, lorsque le Centre d'Internement de Huy cessa d'être, le site devint un lieu touristique.

En 1973, la Ville acquiert la citadelle pour un franc symbolique ; le Fort et le site aux alentours furent classés le 1^{er} octobre 1976.

Le visiteur pourra également y voir le puits (12^e siècle) de l'ancien château, restauré sous Erard de la Marck (16^e siècle).

De l'Armée du Rhin à la F.R.M.E.

Occupation belge de la Rhénanie 1918-1929

Poussée à la reddition par un mouvement social de révolte, l'Allemagne ne fut pas vaincue par les armes. Las de perdre des fils, des privations de toutes sortes, des brimades de l'aristocratie, le peuple ne voulait plus d'empereur, plus de Kaiser. Sous la poussée des troupes alliées, les soldats allemands reculaient mais résistaient encore aux coups de force. Et ce fut l'armistice du 11 novembre 1918...

Lors de la Conférence de la Paix, les discussions sont vives concernant les frontières occidentales de l'Allemagne. Désireuse d'empêcher une nouvelle invasion allemande, la France impose position mais deux tendances s'opposent : – la tendance « dure », autour du Maréchal Foch, qui préconise d'amener la frontière franco-allemande sur le Rhin ce qui implique l'annexion de la rive gauche allemande (Rhénanie, Sarre). – la tendance « modérée », autour de Clemenceau et Poincaré, qui préconise aussi d'amener la frontière allemande sur le Rhin mais sans annexion, les populations rhénanes formant un ou plusieurs États indépendants sous la protection de la SDN (Société Des Nations née du traité de Versailles).

Ces propositions sont rejetées par le 1er Ministre britannique Lloyd George et le Président des États-Unis Wilson qui offrent en échange une occupation par les Anglais, les Américains, les Belges et les Français de la rive gauche du Rhin (Rhénanie), démilitarisée et divisée en trois zones, les charges d'occupation étant supportées par l'Allemagne. Leur évacuation, liée au paiement des réparations, est échelonnée sur 15 ans à compter de janvier 1920. Britanniques et Américains offrent en outre une garantie d'intervention en cas d'agression allemande. Foch, très méfiant vis à vis du pouvoir civil, proteste vivement tandis que Clemenceau demande des compensations en Sarre. Pour éviter la rupture, la France accepte le compromis suivant : – le territoire de la Sarre sera séparé de l'Allemagne et administré pendant 15 ans par une Commission de Gouvernement nommée



par la SDN. Au terme de ce mandat, une consultation des habitants par plébiscite fixera le statut de ce territoire (maintien du régime international ou rattachement à la France ou retour à l'Allemagne). – pour compenser les destructions causées par les Allemands dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais, la France obtient l'exploitation des mines sarroises.

Ainsi, la Rhénanie allemande va être occupée militairement par la France, la Belgique, la Grande-Bretagne et les États-Unis conformément au traité de Versailles, une Haute Commission Interalliée spécifique à ce territoire étant chargée de l'administrer. Cette occupation avait pour but de faire pression sur l'Allemagne pour qu'elle applique de façon rigoureuse les clauses du traité de Versailles relatives à son désarmement et au paiement des réparations financières.

Croix d'Honneur de la Vieille Garde du Rhin
Médaille belge de l'occupation de la Rhénanie 1918-1929.

La France n'en reste pas moins insatisfaite: elle dû renoncer à sa « frontière stratégique » sur le Rhin et les Anglo-Saxons n'ont pas ratifié leur promesse de garantie. Aussi, dans le courant de l'été 1922, le gouvernement français dirigé par Poincaré refuse les manquements allemands en matière de réparations. Pour obtenir des gages, les troupes françaises et belges occupent la Ruhr à partir de janvier 1923. Cela entraîne les protestations du gouvernement allemand, des actions violentes menées par les mouvements d'extrême-droite et l'accentuation de la débâcle financière du pays. La France y répond avec la plus grande fermeté et fait plier le gouvernement allemand qui finit par renoncer à la résistance passive.



Cachet de la poste militaire belge en Rhénanie daté de 1923.

Tandis que le plan Dawes réorganise le paiement des réparations et permet le rétablissement financier de l'Allemagne, en France, la victoire de la Gauche aux élections de mai 1924 entraîne un changement de position : l'heure est au rapprochement franco-allemand. La Ruhr est logiquement évacuée au cours de l'été 1925 tandis qu'en août 1929 la signature des accords de la Haye entérine non seulement le plan Young, élaboré en mars, mais aussi l'évacuation par les Alliés (dont les forces belges) de la Rhénanie échelonnée entre septembre 1929 et le 30 juin 1930 au plus tard, soit 5 ans avant le terme fixé à Versailles.



Croix belge de l'Armée du Rhin 18-29



Palms de la Garde du Rhin 18-29

Que serait devenue notre Histoire si l'occupation de la Rhénanie eut duré ne fut-ce que dix années de plus ? Un certain Chancelier Adolf Hitler n'aurait pu réoccuper militairement ces territoires le 7 mars 1936...

C'est en 1929 que les troupes Belges quittent le territoire allemand, et que naissent des groupements ou amicales de camarades qui voulaient se retrouver en Belgique.



Grand-croix de l'UNAO



Palme d'Or UNAO 45-55



Palme d'Argent UNAO 45-55



Palme de Bronze UNAO 45-55

À suivre

